

Un parti de labour est essentiel à la société de St. Jean aussi bien que l'achat de quelques reproducteurs de choix. L'amélioration du bétail doit marcher de pair avec l'amélioration du sol. Avec 150 sociétaires ayant souscrit \$270, la recette s'est élevée à \$972. Les deux principales dépenses ont été \$250 pour les concours des récoltes sur pied, et \$650 pour l'exposition du bétail, des produits de la laiterie et des manufactures domestiques.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE ST. MAURICE.

Encore un exemple d'inertie dans un des plus beaux comtés de la Province, au point de vue de l'intelligence, de la richesse et de l'éducation. Est-ce donc parce que l'élément français est ici sans mélange, que les progrès sont nuls? Faut-il l'élément étranger pour que les sociétés prennent l'initiative du mouvement agricole. Nous nous refusons à le croire et cependant nous ne pouvons nous expliquer autrement l'assoupissement du comté de St. Maurice. La société compte 190 membres souscrivant \$269. La recette s'est élevée à \$933, entièrement absorbées pour l'exposition annuelle \$600; les graines fourragères \$278 et les dépenses générales. Voilà une société qui, à ce train, mettra du temps à égaler Beauharnois. Quand on réfléchit que des prix sont encore accordés pour les grains en poches, on a peine à croire qu'il s'agit de St. Maurice. Mais réveillez-vous donc! vous êtes dix ans en arrière des sociétés les plus avancées. Ce sont les récoltes sur pied qui sont récompensées aujourd'hui aussi bien que les domaines les mieux cultivés. Les partis de labour sont également organisés partout où l'on a compris l'importance des meilleurs façons données au sol. Nous ne vous parlerons pas encore d'importation de sang améliorateur et pourtant il n'y a pas un comté qui en a un besoin plus grand que le comté de St. Maurice. Allons! emboitez hardiment le pas et suivez les pionniers du progrès, la queue des trainards sera toujours assez longue sans que le comté de St. Maurice contribue plus longtemps à ses regrettables dimensions.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE LAPRAIRIE.

Le nom de M. Adolphe St. Marie, l'éleveur bien connu de Laprairie, est aujourd'hui familier aux agriculteurs de toute la province. Ses succès dans les importations provinciales des deux Canadas lui ont justement fait une réputation méritée; mais son initiative est d'autant plus louable qu'il n'a pas été secondé par la société d'agriculture du comté. Le croira-t-on? Laprairie en

est encore à récompenser les carottes et les grains en poche, c'est assez dire que le progrès n'est pas encore entré dans la direction de la société. Malgré les conseils intelligents de M. St. Marie, l'importation d'animaux de choix par la société, les partis de labour annuels, les concours des récoltes sur pied, et des domaines les mieux cultivés, sont encore à l'état de projet. Tant pis! car la société a d'autant moins d'excuse de rester en arrière qu'au nombre de ses membres se trouvent des éleveurs à la tête du mouvement agricole. Les 160 souscripteurs ont contribué \$412 et la recette s'est élevée à \$968 absorbées principalement par l'exposition annuelle \$600; il restait une balance de \$256.

Evidemment cette direction n'est pas ce qu'elle devait être. En admettant que le comté possède des reproducteurs améliorés des espèces ovine, porcine et bovine en nombre suffisant pour que tous les membres puissent en profiter, ce que nous contestons, il n'en resterait pas moins l'espèce chevaline, la plus importante, pour laquelle un étalon de choix est en grande demande, cependant au lieu de diriger ses efforts de ce côté, le bureau de direction laisse dormir en caisse \$250; c'est incroyable, mais acceptez donc de suite les concours des récoltes sur pied et les partis de labour!

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE NICOLET No. 1.

Cette société comprend dans ses limites plusieurs magnifiques paroisses et surtout dans son bureau de direction des hommes marquants parfaitement au fait des améliorations les plus urgentes de leur localité. Aussi voyons-nous les concours des récoltes sur pied améliorantes adoptés par chaque paroisse. Peut-être est-ce trop multiplier les récompenses et ne pas assez étendre le champ du concours. Nous préfererions voir tous les sociétaires rivaliser entre eux, nous voudrions aussi voir les étendues exigées s'agrandir encore, surtout admettre les prairies, si essentielles à toute culture améliorante. La société a distribué \$170 en prix pour les récoltes sur pieds et les domaines les mieux cultivés.

À l'exposition du bétail, des produits de la laiterie et des manufactures domestiques, il a été accordé \$165 en prix. En ajoutant \$747 pour graines fourragères et instruments améliorés aux dépenses générales, nous arriverions à une dépense totale de \$1255, en face d'une recette de \$1298 composés principalement d'une souscription de \$724 et de l'octroi du gouvernement \$515.

Avec des ressources aussi considérables,